

## Gestion de crise et continuité de l'activité en ESMS : le Plan Bleu

### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les enjeux et le dispositif autour de la gestion de crise et de la continuité d'activité en ESMS conformément aux obligations réglementaires.
- ▶ Acquérir une méthodologie d'identification et de priorisation des risques et menaces susceptibles d'impacter la structure et le public "accueilli".
- ▶ Déployer la mise en place d'un dispositif intégré de préparation aux crises : le plan bleu.
- ▶ Travailler les étapes d'élaboration et de mise en oeuvre opérationnelle du plan bleu.
- ▶ Se préparer au jour J avec un cadre d'intervention soutenant.

### Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Etudes de cas, apports théoriques, réglementaires, méthodologiques, exercices

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

### Personnes concernées / Prérequis :

Direction, cadres, chefs de service, équipe qualité, pilotes de projet, instances représentatives du

Animation : Juriste, ex Directeur d'ESMS

Nombre de participants : 8 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

### INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

#### Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 10/06/2025 au 12/06/2025

#### Sessions programmées

#### Droits d'inscription

1200 €



## PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Cadre de déploiement du dispositif intégré de préparation de crise en ESMS
  - principes réglementaires
  - la gestion de crise inscrite au coeur du référentiel d'évaluation de la qualité
  - enjeux : maintien de l'activité en toutes circonstances / minimisation des dommages
  - langage et lexique spécifiques
  
- ▶ Identification des risques selon leur typologie et la nature des menaces
  
- ▶ Le plan bleu : outil institutionnel d'anticipation et de gestion de crise
  - constitution d'une équipe de projet
  - étapes d'élaboration du plan :
    - . analyse et priorisation des risques et menaces liés à l'environnement de l'ESMS : cartographie, observation de terrain et analyse documentaire...
  - modalités de mise en oeuvre opérationnelle :
    - . recensement des capacités de réponses à la crise
    - . identification des ressources propres
    - . analyse documentaire
    - . constitution de la cellule de crise
  
- ▶ Inscription dans une démarche de sécurité : le plan bleu, accompagnateur de crise
  - appropriation des process par les équipes
  - obligations réglementaires de communication (*interne/externe*)
  - actions de contrôles et de réactualisation
    - . formations, exercices blancs, retours d'expérience (RETEX) post-crise

